

# Le GBO favorable à une régulation à l'installation

**Le Groupement belge des omnipraticiens estime que la seule limitation de l'accès aux études de médecine n'est pas le meilleur moyen d'équilibrer l'offre. Il prône une forme de régulation complémentaire, à l'installation des praticiens. Eclairage d'une jeune militante.**

**«I**ngérable». Voilà comment le Dr Marie Hechternans, jeune MG de 26 ans représentante du GBO, qualifie la situation dans laquelle sont plongés les étudiants en médecine. «Il s'avère indispensable d'ériger une règle claire et précise et de s'y tenir. Ce n'est plus possible de changer les conditions en cours de route alors que les étudiants ont déjà entamé leur cursus. Même au bout de sept ans, certains ne comprennent toujours pas tous les tenants et aboutissants, tellement le dossier est complexe. Ils vivent dans un stress constant. Ce stress, je ne le souhaite à personne. A titre personnel, et à l'instar de certains camarades, j'ai eu la certitude il y a deux semaines que mes études n'ont pas servi à rien.»

Elle confie que la «sagan» de l'été était prévisible. «On s'attendait à une telle réaction des étudiants. Il convient de préciser que même si l'on parle beaucoup du concours dans les médias, c'est le système de quotas qui est en réalité remis en cause. C'est regrettable que les étudiants doivent d'une certaine façon faire de la politique. Ce n'est pas leur rôle. Ils devraient pouvoir se consacrer uniquement à leur formation.»

## Nouveaux médecins, nouvelles aspirations horaires

Dans leur combat pour supprimer les quotas, les associations d'étudiants peuvent compter sur le soutien du GBO qui juge inopportun de se limiter, pour réguler l'offre, à restreindre l'accès aux études. Le meilleur moyen d'y parvenir, selon le syndicat, c'est d'instaurer une régulation de terrain. Un système qui permettrait de mieux anticiper les modifications susceptibles d'intervenir entre le moment où les décisions sont prises et le moment où leurs répercussions se font sentir. «Le véritable enjeu, c'est de définir une planification qui répond aux besoins de santé publique et basée sur le territoire, de réguler au moment de l'installation. L'idée c'est d'offrir au patient le bon médecin, au bon endroit, au bon moment. Comment cela doit-il s'organiser concrètement? Vous savez, nous sommes dirigés par des autorités politiques. C'est à elles de se positionner à cet égard et de faire des propositions», martèle la jeune MG.

Le GBO plaide en faveur d'une planification ambitieuse qui soit davantage en adéquation avec les réalités, contraintes et besoins actuels. «Depuis les décisions prises en 1997 et les premières mesures

de contingentement, le monde a évolué, il s'est ouvert. Il est primordial de repenser la question, de repenser la planifi-

cation. Aujourd'hui, nous n'avons plus besoin d'un nombre de médecins identique à celui défini il y a 30 ans. La population est vieillissante et les aspirations des nouveaux médecins ne sont pas les mêmes que celles de leurs prédécesseurs, notamment en ce qui concerne les heures prestées par semaine.»

Elle regrette aussi que le débat concernant les numéros Inami soit trop souvent résumé à l'exercice de la profes-

sion. «Le numéro Inami est aussi essentiel pour la poursuite de la formation.» Une formation de plus en plus prisee par les étudiants étrangers. «Il faut compter qu'à peu près un tiers de l'auditoire est composé par des étudiants provenant de l'étranger. Ils sont assez gênés et se sentent en partie responsables de toute la polémique autour des quotas.»

**Anthony Marcou**